

*Le Système  
Comptable Tunisien :*  
Genèse, fondamentaux et  
évaluation

*Mai 2013*

*Abdessatar MABKHOUT*  
*Associé PwC*

# Modèles économiques avant les années 90

## Système économique Anglo-américain

Bailleurs de fonds :

Investisseurs à risque/ Fonds d'investissement

L'information de qualité : Garantie des bailleurs de fonds

Modèle comptable à cadre conceptuel

Émergence des concepts de Gouvernance/ Transparence

IFRS/ US GAAP/ Value Reporting

## Système économique Europe continentale

Bailleurs de fonds

Banques/ Subventions publiques

Les sûretés réelles : Garantie des bailleurs de fonds

Modèle comptable fiscalisant et juriste (à plan comptable)

Rôle prépondérant de l'État

UE / IFRS/ Groupes de sociétés cotées

Bourse

Globalisation

**Selon Alain Peyrefitte, il existe une synergie culturelle entre les trois acteurs de base du développement :**



*Le Marché*

**Un Marché qui doit savoir produire les richesses qu'il faut, aux prix qu'il faut.**



*L'État*

**Un État qui doit créer, pour ce marché-là, les conditions qu'il faut mais qui doit assurer, aussi, à l'échelle de la nation, la sécurité économique qu'il faut.**



*L'Individu*

**Un Individu enfin qui doit cultiver en lui le vouloir du développement qu'il faut.**



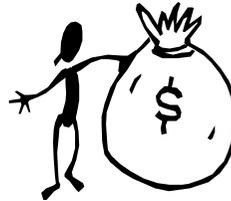
**Globalisation**



**Interdépendance entre les nations**



**Intensification  
des liens  
commerciaux**



**Développement des  
flux internationaux  
de capitaux**

**Marché local**  **Marché global**



**Nouvel ordre économique**

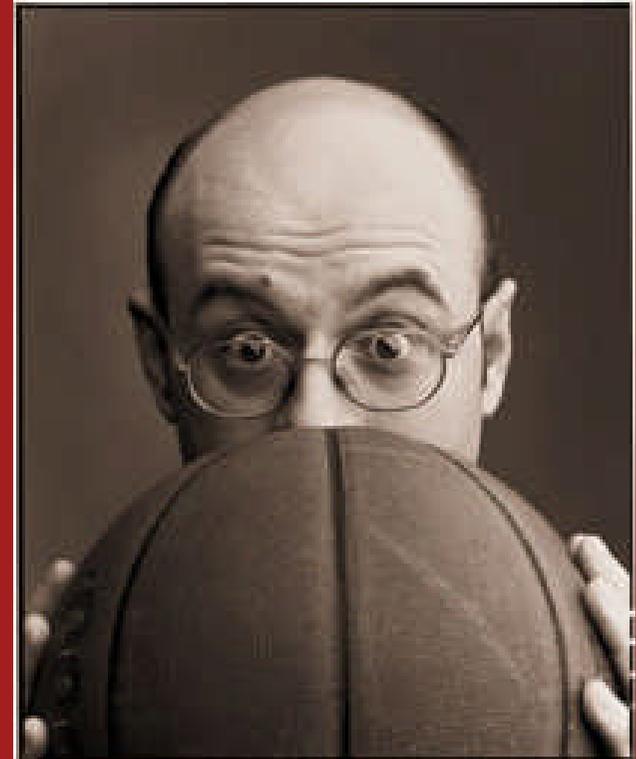


**Opportunités**



**Menaces**

# *La vague de scandales*



## *Des scandales...*



## *La crise financière*

*Depuis fin 2007  
jusqu'à  
aujourd'hui*

*La crise du  
siècle*

*L'ouragan  
financier*

*La grande  
crise  
financière*

*La crise  
financière*

*La crise  
immobilière*

*La crise du  
sub -prime*

# La comptabilité créative est a son summum !



# *Le défi de transparence*



*Les défis de la transparence : IFRS & Value Reporting*

# Transparence

Actionnaires

Fournisseurs de Services

Fournisseurs

Organismes de Contrôle



Clients

Employés

Presse

Groupes d'intérêt

Source: Garthner

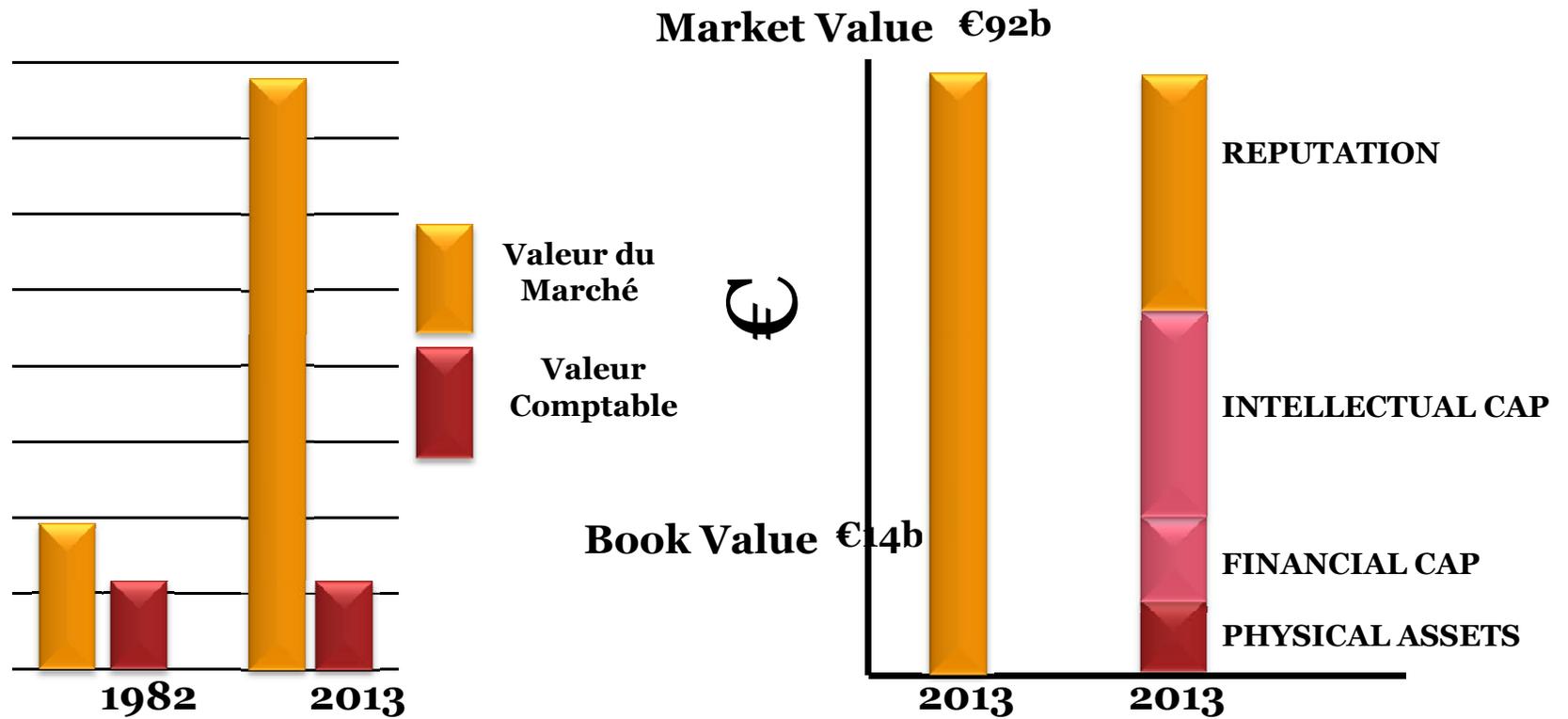
*Les défis de la transparence : IFRS & Value Reporting*

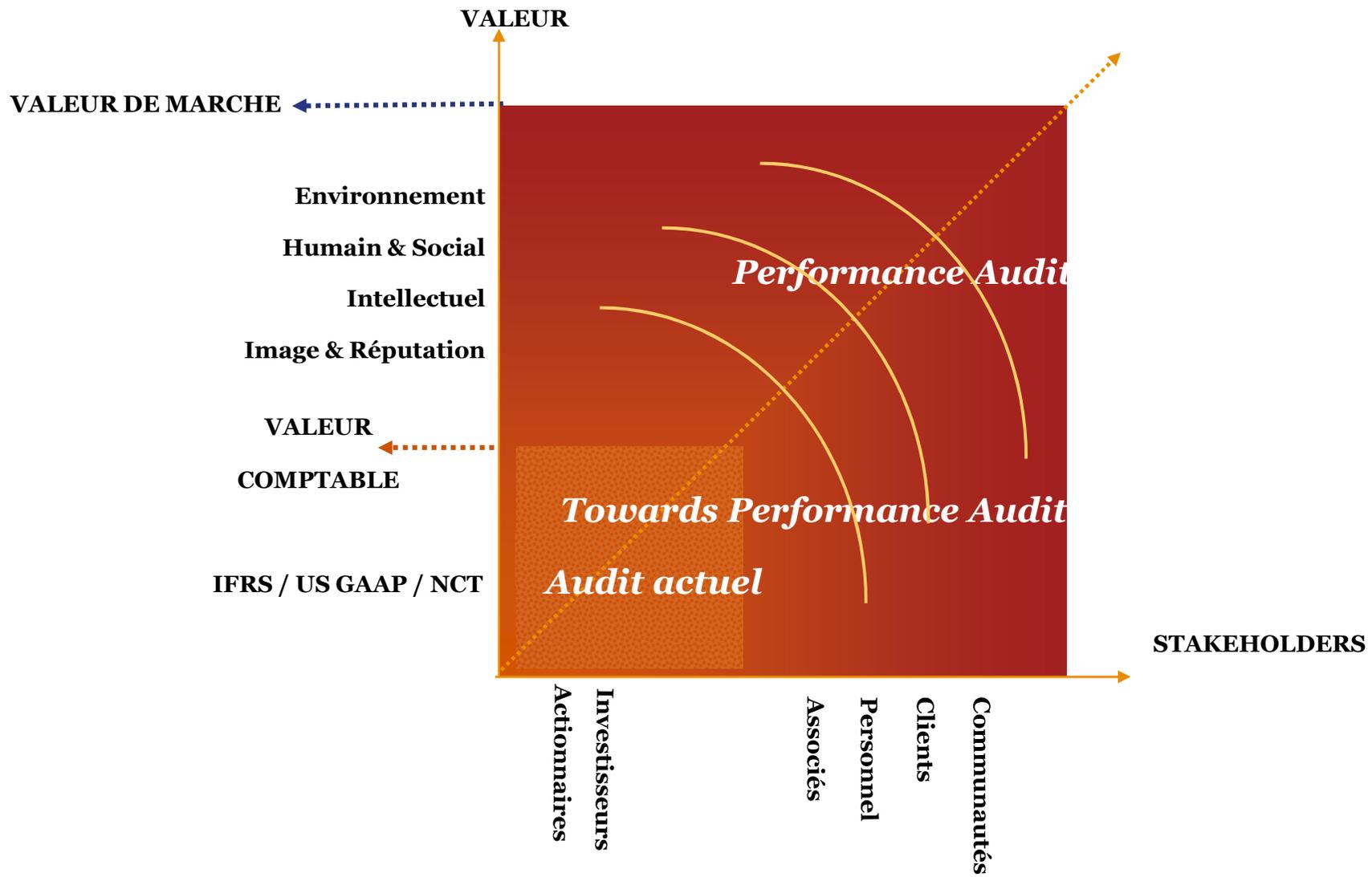
**Construire un modèle de transparence financière**

**Transparence**

**Publier des informations complètes sur les déterminants de la valeur, dans les limites raisonnables eu égard à la concurrence**

# LE SYSTÈME DE REPORTING AVANT ET APRÈS





**Toutes les informations utilisées pour l'investissement le crédit,  
et les décisions du même ordre**

**Toutes les informations financières provenant des  
entreprises à but lucratif**

**Autres  
informations**

**Informations financières externes à  
caractère général**

**Autres  
informations  
financières**

**Informations obligatoires**

**Informations  
Volontaires**

- Bilan
- État de Résultat
- État des flux de trésorerie
- Notes aux états financiers

**Renseignements  
Complémentaires**

Renseignements  
Complémentaires  
fournis avec les  
états  
financiers

Renseignements  
Complémentaires  
fournis sur  
demande

←→  
**Scope IASB**

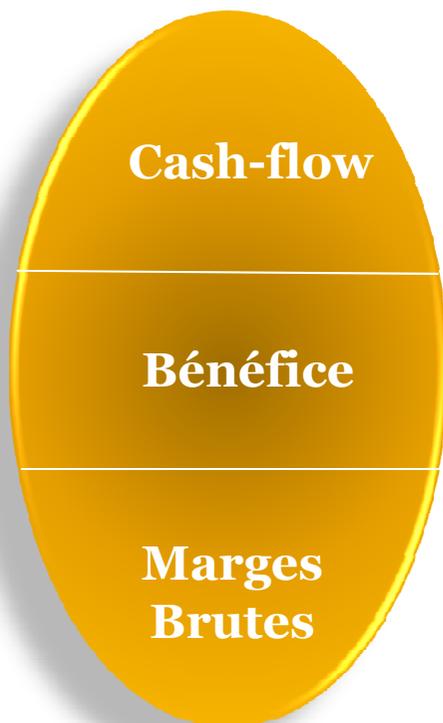
←→  
**Scope C.N.C (Tunisie)**

**Scope F.A.S.B. (Etats Unis)**

**Informations financières au sens large**

# Critères essentiels à l'évaluation d'une entreprise

Avant

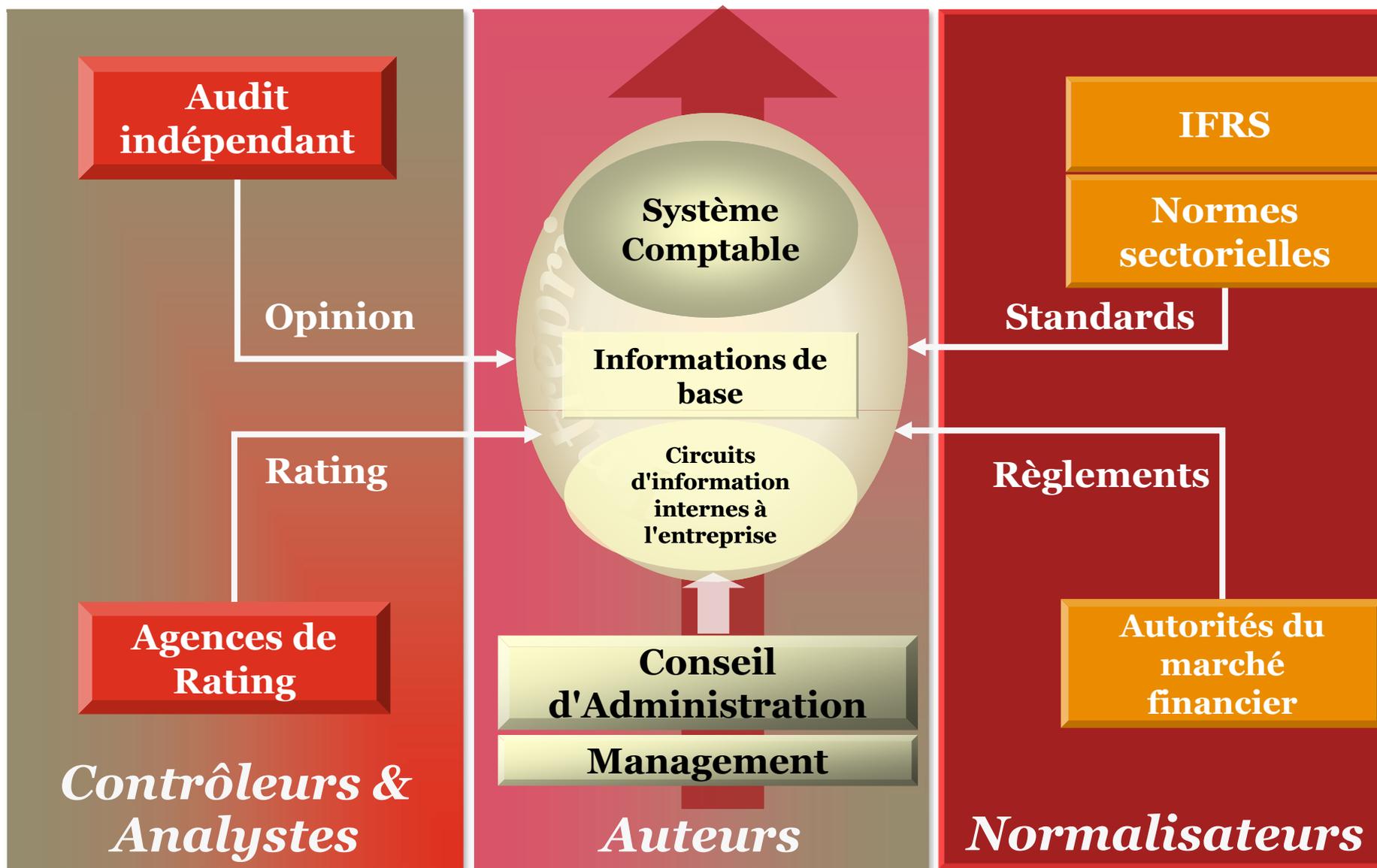


Aujourd'hui



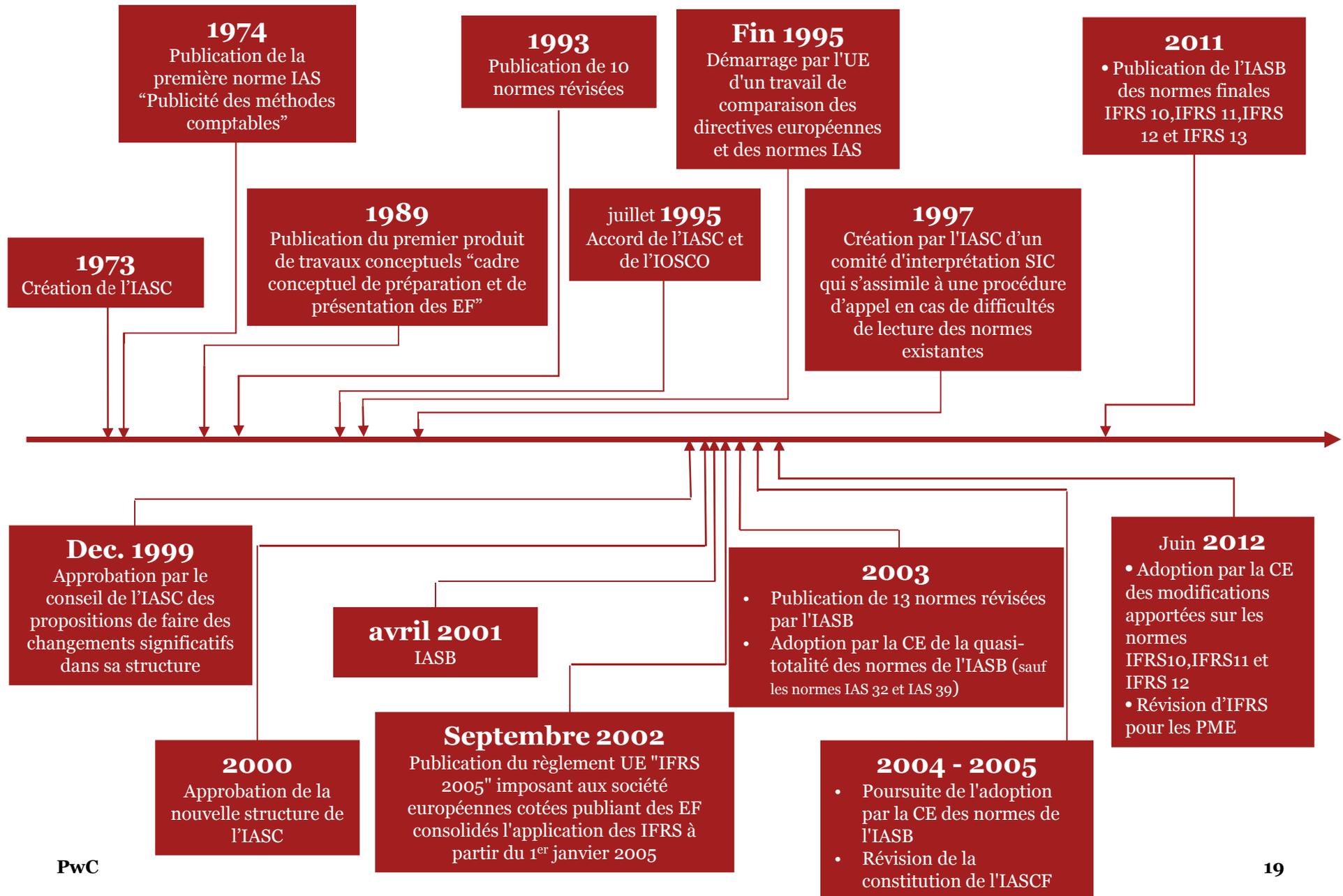
Étude de PricewaterhouseCoopers auprès d'entreprises du secteur de haute technologie

# L'information divulguée au large Public

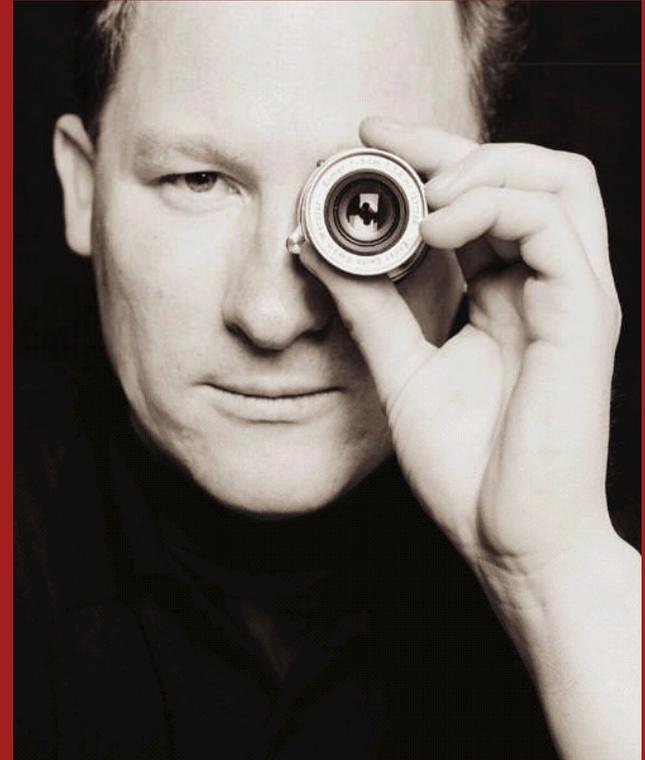


# *L'essor des normes comptables internationales*





# *La Tunisie : le contexte de la réforme*



# Contexte de la réforme comptable en Tunisie

Contexte international

Contexte national

Globalisation

Entreprises se finançant  
principalement par les  
banques

Gouvernance

Transparence

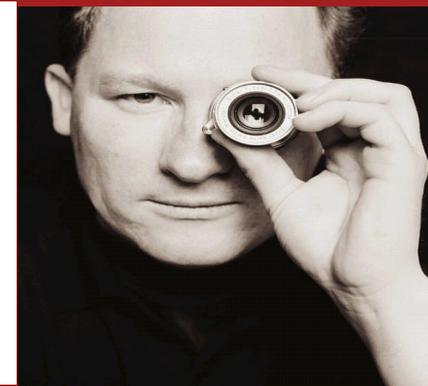
Poids prépondérant  
de l'administration  
fiscale

Majorité de PME

IAS/IFRS/  
US GAAP

Culture comptable  
continentale

*Le choix de la Tunisie :  
l'ouverture économique*





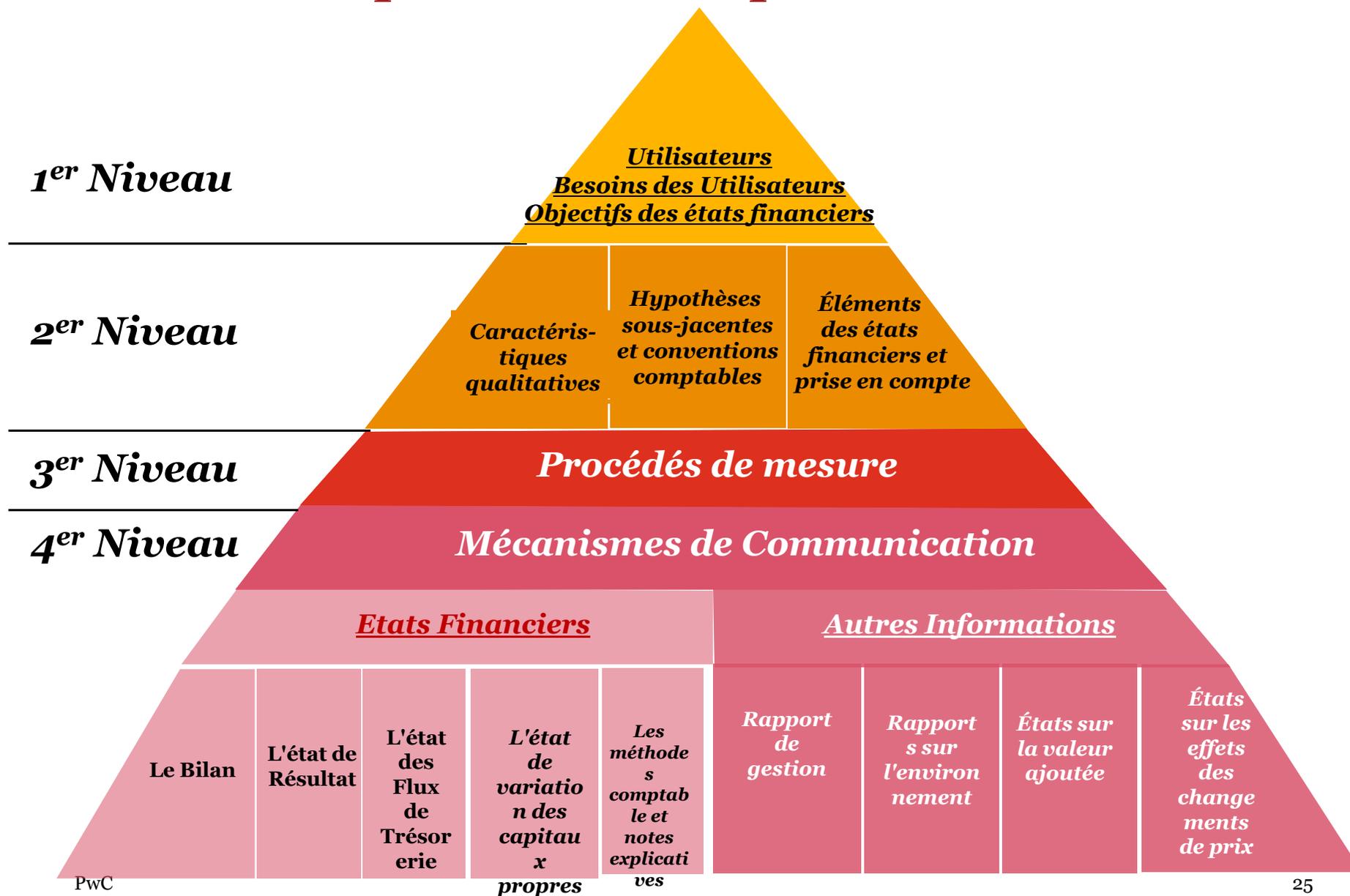
## Choix de la Tunisie

- L'emprunt des mécanismes de l'économie globale (**accord d'association avec l'Europe, OMC, ...**),
- La création du **CMF** (Conseil du Marché Financier) en tant qu'organe de contrôle ainsi que la réorganisation du marché,
- L'intérêt grandissant accordé à la culture des **TIC** (Technologie de l'Information et de Communication) et aux investissements y afférents.
- La réforme du **code des sociétés** et l'introduction de nouveaux modes pour le gouvernement d'entreprise (l'administrateur non actionnaire, le mode de gestion dualiste : le Directoire et le conseil de surveillance)
- etc. ...

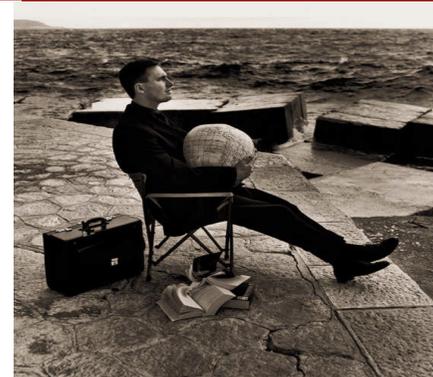


**L'adoption sur une base volontaire  
d'un modèle comptable à cadre  
conceptuel d'inspiration anglo-  
américaine**

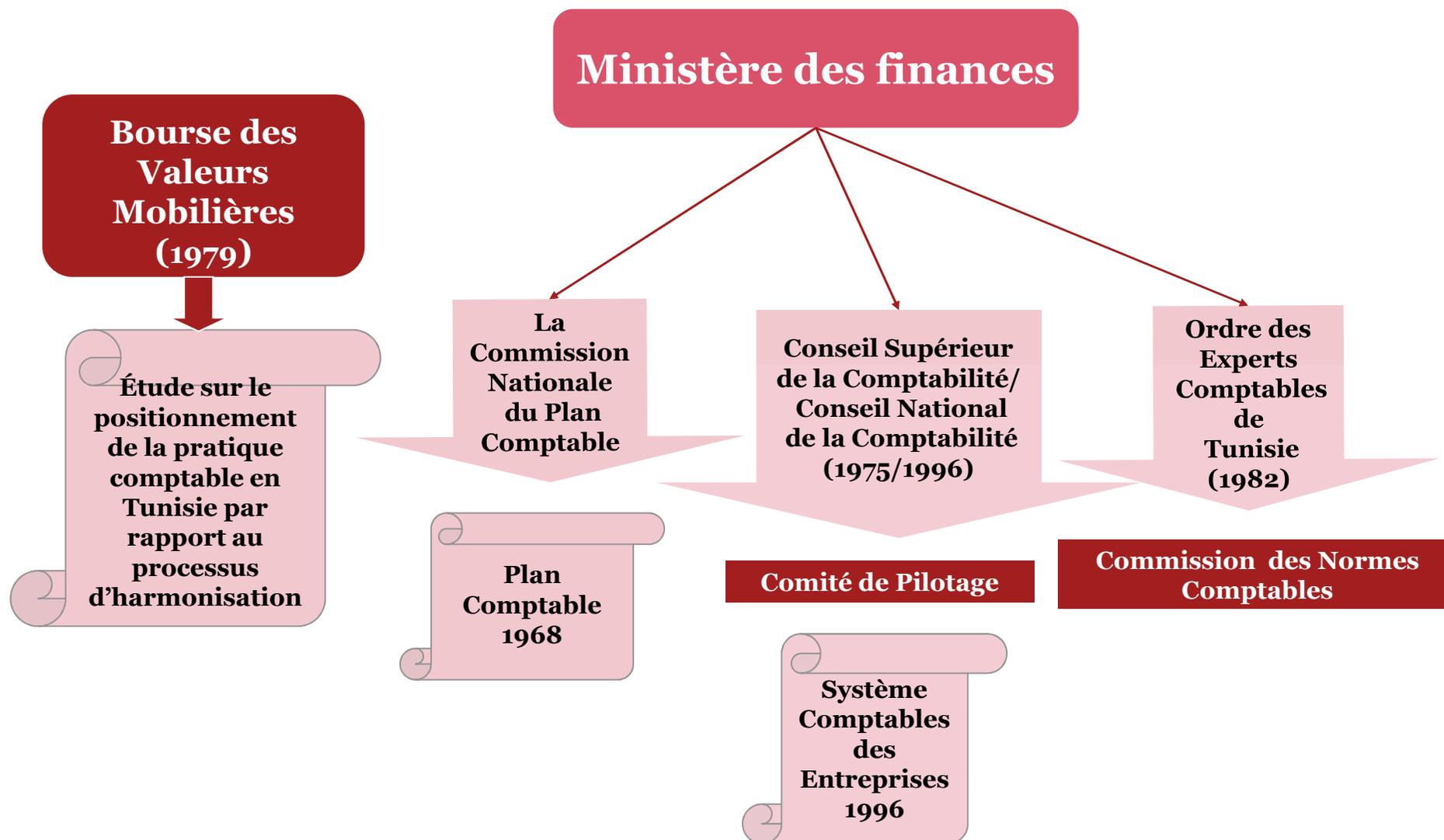
# Cadre Conceptuel de la Comptabilité Financière



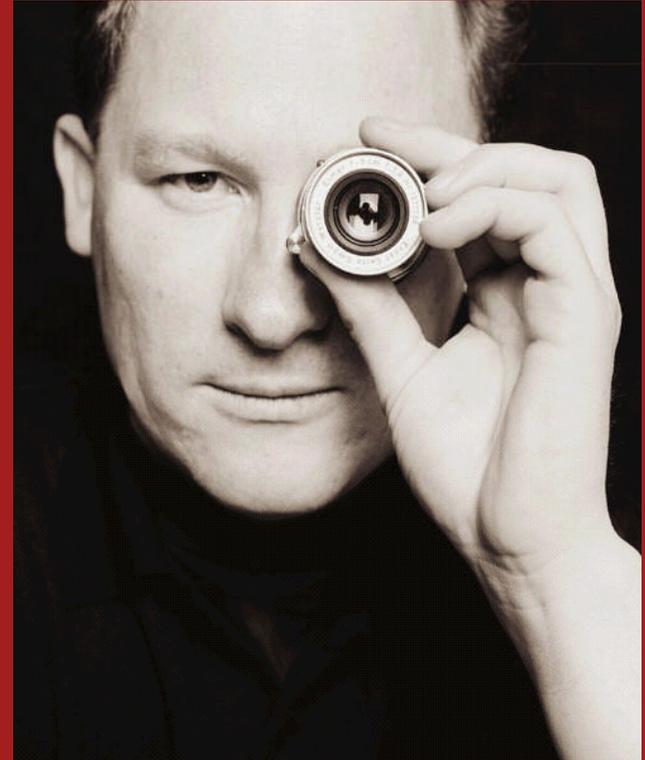
# *Les acteurs de la réforme et les étapes de réalisation du travail*



# Normalisation comptable en Tunisie



**Le système comptable à  
Cadre Conceptuel  
17 ans après : Des  
difficultés d'application**



- **Changement de la culture comptable**
- **Financement des entreprises principalement par des banques**
- **Poids prépondérant de l'administration fiscale**
- **Majorité de PME**
- **Conflit entre certaines lois**
- **Lenteur dans l'adoption du nouveau système par les entreprises cotées**
- **Pauvre soutien financier de l'organe de normalisation comptable**

# ***Changement de la culture comptable***

**Systeme à  
Plan Comptable**

**1996**

**Systeme à  
Cadre Conceptuel**

**Pas de marge de liberté pour  
interpréter les réalités  
économiques & application  
mécanique des règles et  
classifications imposées par le  
système**

**Indépendance et liberté  
dans l'interprétation des  
réalités économiques  
des entreprises**

**Confort dans une position d'exécution des règles techniques**

**&**

**Difficultés résultant de l'obligation permanente de réflexion  
sur les règles de reconnaissance, de mesure et de présentation**

***Financement des entreprises  
principalement par les banques***

**Systeme à  
Plan Comptable**

**1996** →

**Systeme à  
Cadre Conceptuel**

**Financement par les  
institutions financières &  
accès direct à l'information  
sur les entreprises**

**Financement par les  
marchés financiers &  
accès à l'information via  
le Reporting de  
l'entreprise**

**Application exagérée du principe de prudence et conservatisme  
au niveau de la détermination des bénéfices ≠ principe de l'image  
fidèle  
&  
Développement de l'esprit de discrétion ≠ transparence .**



***Poids prépondérant de l'administration  
fiscale***

**Systeme à  
Plan Comptable**

**1996**

**Systeme à  
Cadre Conceptuel**

**Un fort alignement entre le  
système comptable et le  
système fiscal**

**Un faible alignement  
entre  
le système comptable et  
le système fiscal**

**On se trouve désavantagés en respectant l'image fidèle qui nous  
fait perdre des économies d'impôt.**

**On adopte des pratiques conservatrices afin de réduire au  
maximum**

**la base d'imposition et ce au détriment de la qualité de  
l'information comptable.**



# ***Majorité de PME***

**Systeme à  
Plan Comptable**

**1996**

**Systeme à  
Cadre Conceptuel**

**Majorité de PME se finançant  
par les institutions  
financières**

**Majorité de moyennes et  
grandes entreprise se  
finançant par le marché  
financier**

**Le rapport avantages/coûts n'est pas favorable aux PME  
pour appliquer le système à Cadre Conceptuel**

**IFRS pour les PME !**

A decorative border in a dark red color, resembling a scroll or a ribbon, frames the central text. It has rounded corners and a slight 3D effect with a shadow on the left side.

## ***Conflits entre certaines lois***

**Systeme à  
Plan Comptable**

**1996**

**Systeme à  
Cadre Conceptuel**

**Cohérence entre les lois**

**Incohérence entre  
certaines lois**

**Cas de la loi 94-89 du 26 juillet 1994 relative au Leasing avec sa vision juridique du patrimoine de l'entreprise et la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises avec sa vision économique du patrimoine de l'entreprise**

**Après**

**Adoption de la norme comptable 41 relative au contrat de location  
(Arrêté du ministre des finances du 28 Janvier 2008)**

***Lenteur dans l'adoption du nouveau système par les entreprises cotées***

**Systeme à  
Plan Comptable**

**1996**

**Systeme à  
Cadre Conceptuel**



**Manque de développement d'une infrastructure adéquate d'enseignement, professionnelle et de contrôle pour faire face à cette importante Migration vers le système à Cadre Conceptuel**

***Pauvre soutien financier de l'organe de  
normalisation comptable***

**Système à  
Plan Comptable**

**1996**

**Système à  
Cadre Conceptuel**

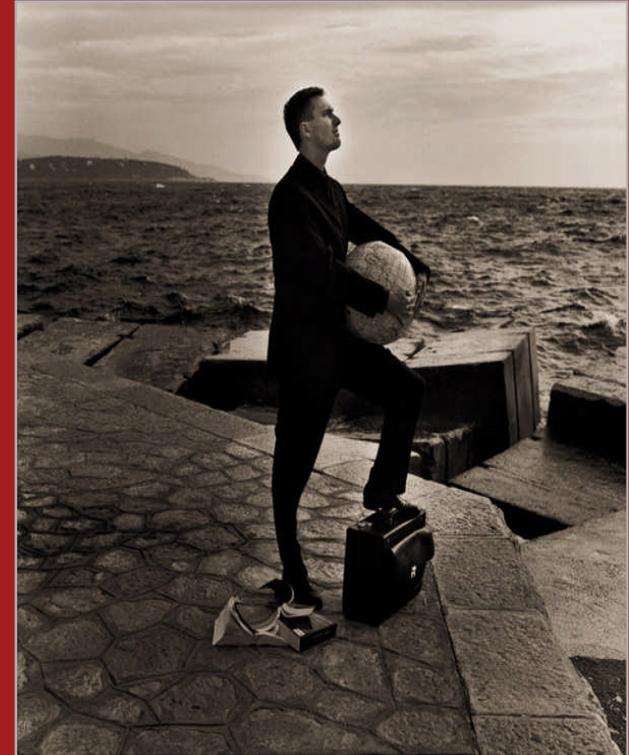


**L'organe de normalisation comptable est très peu soutenu  
financièrement pour pouvoir réussir impeccablement  
l'implantation du nouveau système à Cadre Conceptuel**

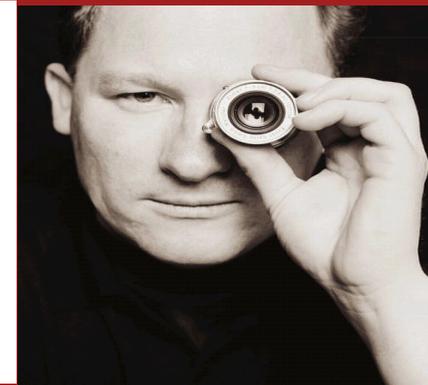
**Exemple: Budget FASB 2012 = 13,383,000 \$**

**Budget IASB 2011= 26 Million £**

# Stratégies envisageables pour la Tunisie



# *La Tunisie: Le tissu économique actuel*



## La Tunisie: Le tissu économique actuel

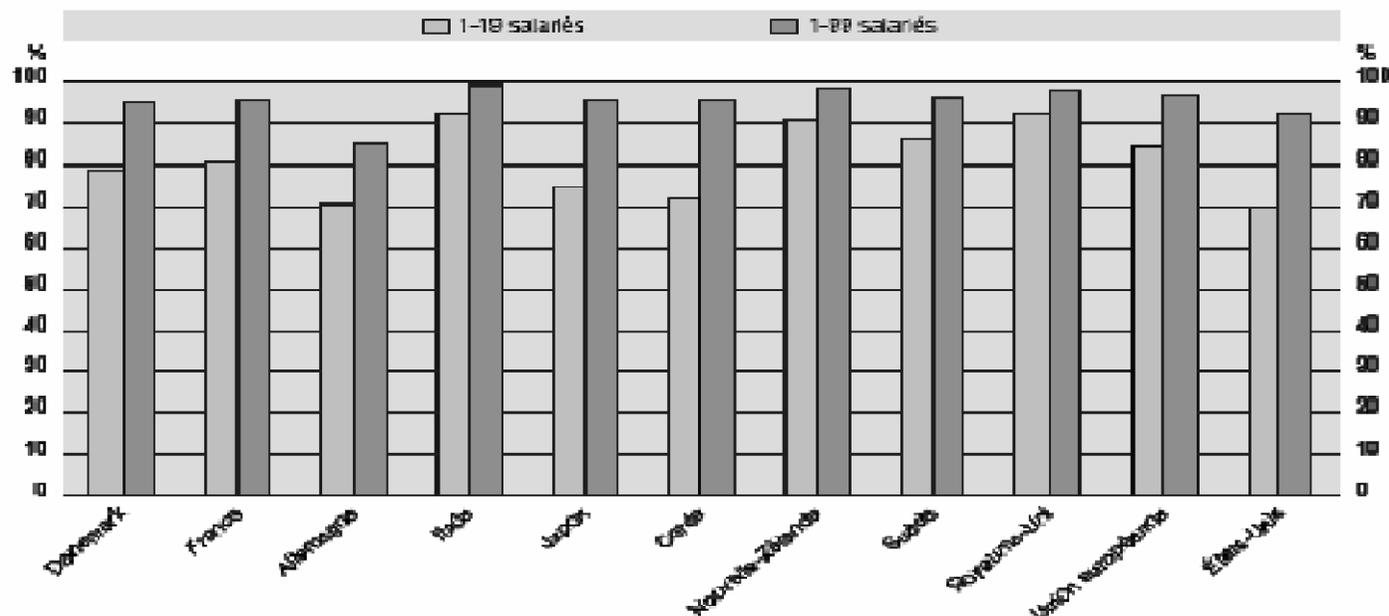
### Typologie des entreprises

Les entreprises peuvent être classées en trois catégories :

- Les entreprises présentant un intérêt public (entreprises publiques, entreprises faisant appel public à l'épargne, entreprises engageant un niveau d'endettement bancaire élevé et autres critères à définir).
- Les petites et moyennes entreprises (PME).
- Les micro-entreprises: celles qui produisent des états financiers pour les seuls besoins des propriétaires / gestionnaires ou pour des besoins de déclarations fiscales uniquement.

# La Tunisie: Le tissu économique actuel

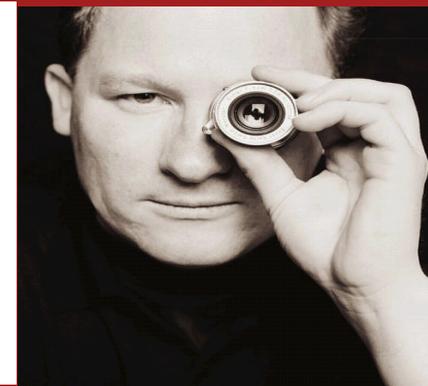
## Distribution par taille



L'unité statistique peut être l'établissement ou l'entreprise. Les catégories de taille dans certains cas: Japon et Corée (4-19), nouvelle Zélande suède et royaume uni (0-19)

Source : banque de données conjointe OCDE/EUROSTAT sur les statistiques PME

# *La Tunisie : Scénarii envisageables*



## La Tunisie : Scénarii envisageables

Quels sont les scénarii possibles pour l'adoption des IAS/IFRS en Tunisie?

- IAS/IFRS pour les Entreprises d'Intérêt Public (à définir) et système propre pour les non EIP (PME) ;
- IAS/IFRS pour les comptes consolidés des Entreprises d'Intérêt Public (EIP).

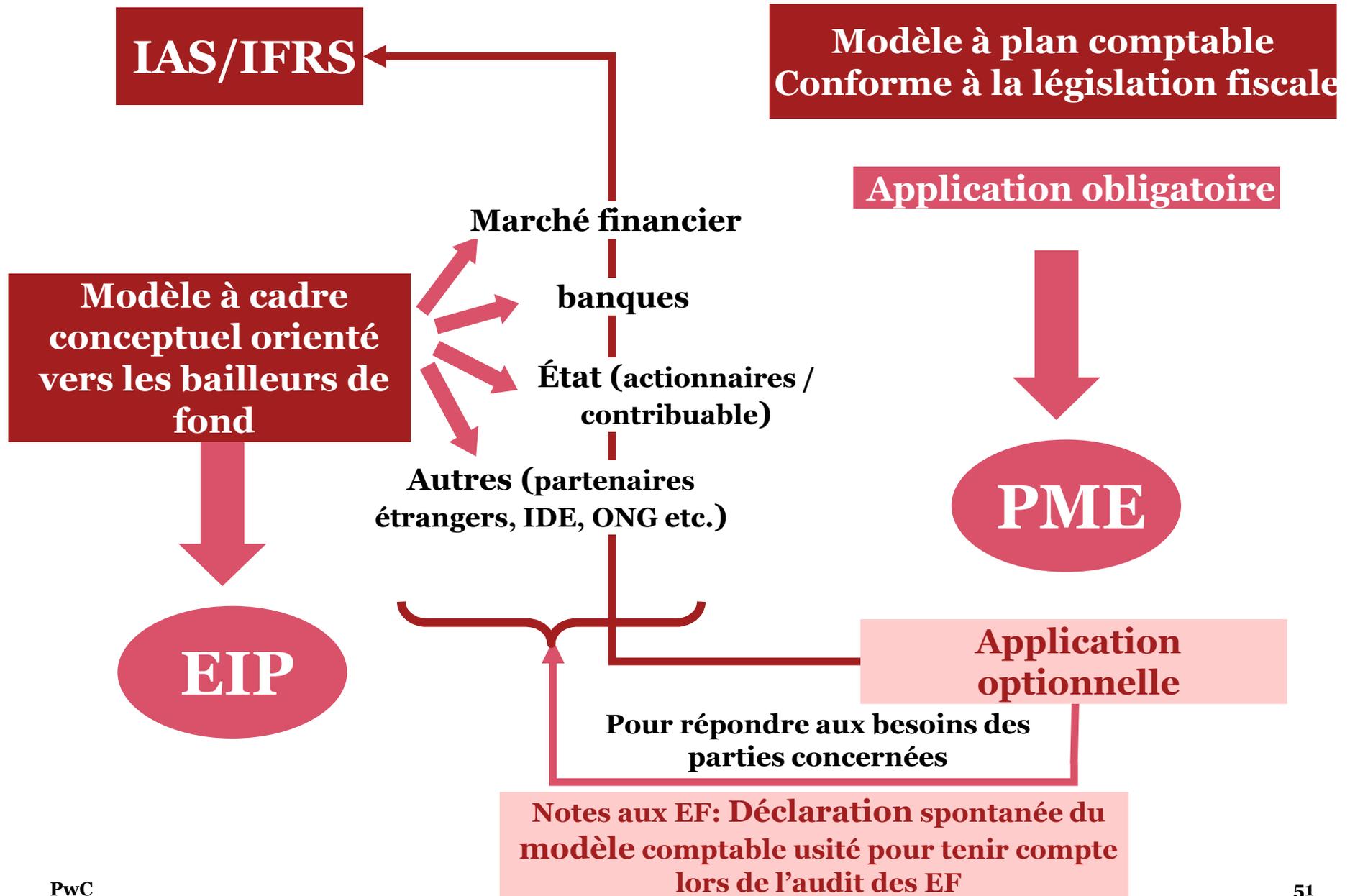
Pour les PME : Un modèle à plan comptable conforme à la législation la législation fiscale (cf. Schéma suivant)

## La Tunisie : Scénarii envisageables

### Définition des EIP (Entreprises d'Intérêt public)

- Les EIP sont les entreprises dont l'activité met en jeu les intérêts d'une large communauté d'opérateurs économiques : entreprises faisant appel public à l'épargne, entreprises publiques et privées ayant une taille et/ou un niveau d'endettement importants
- Considérant la similitude des motifs et objectifs, les critères d'identification des EIP pour les besoins de l'application des IAS/IFRS sont les mêmes que ceux retenus dans le cadre du projet de loi sur la sécurité financière

# La Tunisie : Scénarii envisageables



## La Tunisie : Scénarii envisageables

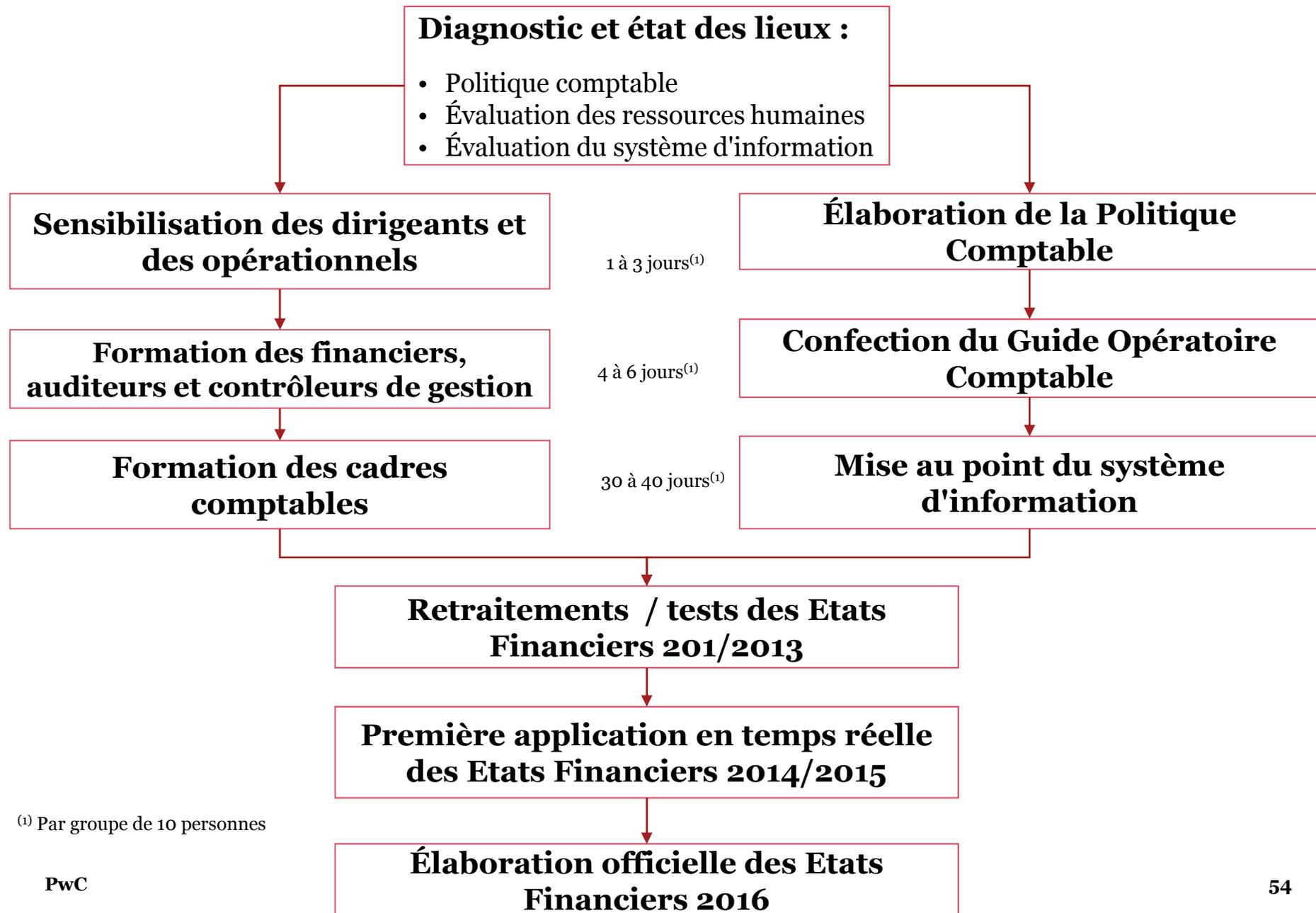
Quelles formes possibles d'adoption retenir pour assurer une réactivité rapide par rapport à l'évolution des IAS/IFRS et préserver la souveraineté du normalisateur tunisien sur le référentiel appliqué par les entreprises ?

- Adoption formelle norme par norme (via arrêté du ministre des finances) ;
- Une traduction arabe et français doit être disponible au moment de l'adoption ;
- Une préface à chaque norme prévoyant l'entrée en vigueur et le cas échéant les cas d'exception par rapport aux dispositions de la norme internationale (étant précisé que les cas d'exception doivent être justifiées –par exemple transaction prévue non autorisée par la loi - et ne peuvent pas porter sur les fondamentaux de la norme).



## *IFRS projet d'entreprise : Le phasing de mise en place des IFRS*

# Phasing de la mise en place des IFRS



<sup>(1)</sup> Par groupe de 10 personnes

## Phasing de la mise en place des IFRS

### Objectifs :

- Internaliser les fondements conceptuels de la Réforme Comptable.
- Élaborer la politique comptable de l'entreprise eu égard aux Normes IFRS.
- Doter l'entreprise d'un guide opératoire comptable.
- Assurer la formation approfondie de tous les intervenants dans le processus d'élaboration des états financiers de l'entreprise.
- Assurer la formation des différents acteurs et gestionnaires de l'entreprise appelés à participer activement dans la confection de la politique comptable et à alimenter le Système Comptable en information et données de base.

## Phasing de la mise en place des IFRS

### Objectifs :

- Améliorer le dispositif informatique spécifique au Système Comptable en prenant en charge les nouveaux principes et méthodes comptables.
- Élaborer une politique de contrôle interne fixant les objectifs, les mécanismes et les responsabilités de contrôle interne.
- Améliorer l'organisation générale des services comptables eu égard de la politique de contrôle interne et des règles de gestion comptables.
- Institutionnaliser les organes de la politique comptable.

# Questions



© 2013 [insert legal name of the PwC firm]. All rights reserved. In this document, “PwC” refers to [insert legal name of the PwC firm] which is a member firm of PricewaterhouseCoopers International Limited, each member firm of which is a separate legal entity.